

PROCÈS BCGE

Les administrateurs faisaient confiance à la direction

La direction de la Banque cantonale de Genève (BCGE) semblait bénéficier de l'entière confiance du conseil d'administration et du comité de banque de l'établissement. Les membres de ces organes se fiaient généralement à l'expertise des dirigeants. «Mon rôle était essentiellement politique», a déclaré hier lors du procès des responsables présumés de la débâcle de la BCGE Daniel Pilly, ancien membre du comité de banque.

Le réviseur externe jouissait aussi d'une belle considération. «Nous étions chaque année rassurés par les rapports de la fiduciaire», a ajouté le témoin devant le Tribunal correctionnel. La commission fédérale des banques avait également donné son accord à la stratégie de la BCGE, a rappelé M. Pilly.

Entre la direction générale, la société ATAG et la CFB, «nous avions trois contrôles, et c'était rassurant», a de son côté indiqué Gabriel Barrillier, administrateur de la BCGE de 1994 à 2004. Lui et ses collègues n'avaient pas de raisons de s'alarmer, du moins pas avant 1998, année où «les coups de semonce se sont succédés».

La lettre de la CFB de 1996, qui émet des doutes sur la méthode de provisionnement des risques utilisée par la BCGE, n'a pas été transmise aux membres du conseil d'administration, a regretté M. Barrillier. «Le ton était pourtant assez sérieux et je peux imaginer qu'il y aurait eu des demandes d'explication.»

Le procès devait se poursuivre aujourd'hui. Le Tribunal correctionnel pourrait avoir à prononcer sur une demande de certains avocats de la défense, qui veulent à nouveau contester, comme au début des débats, la qualité de partie plaignante de l'Etat de Genève, en s'appuyant sur une décision du Département fédéral des finances.

Le DFF s'est positionné par rapport à une plainte du canton de Genève contre la CFB dans le cadre de la débâcle de la BCGE. Dans sa prise de position, il estime que l'Etat de Genève est un organe de la banque et n'a donc pas qualité pour porter plainte, a relevé Christian Lüscher, l'avocat d'un des prévenus. ATS

Pause-café syndicale aux tutelles d'adultes

SERVICE PUBLIC • Dénonçant un manque d'effectifs, une trentaine de collaborateurs ont tenu hier une «pause-café protestataire», avant de débrayer trois heures mardi prochain.

MICHEL SCHWERI

Un «café protestataire» a réuni hier, sur le coup de 9h30, une trentaine d'employés du Service des tutelles d'adultes (STA) pour réclamer un renforcement des effectifs. Tenu dans la rue, cette pause syndicale constituait aussi la répétition générale du débrayage prévu l'après-midi du mardi 28 juin par le Syndicat interprofessionnel de travailleuses et travailleurs et le Syndicat des services publics. Écœurés d'être considérés comme des «pions interchangeables» par la direction, les «protestataires» arboraient des numéros de matricule sur leur poitrine, mettant symboliquement en cause la réorganisation du service concoctée dans leur dos.

La grogne est palpable au STA depuis des années. Le

nombre de dossiers par gestionnaire ou par assistant social ne fait qu'augmenter, a dénoncé la déléguée syndicale Dominique Perret. Il est passé de quatre-vingts au printemps 2004 à environ cent vingt aujourd'hui, soit une hausse de 50% tandis que le nombre d'emplois n'a pas suivi. «Déjà en 2009, nous avons déposé une pétition au Grand Conseil demandant vingt postes en plus sur les quelque nonante du service», rappelle Françoise Weber, secrétaire du Syndicat interprofessionnel. «Sans succès, et depuis, les juges ont prononcé 6% à 7% de tutelles ou curatelles supplémentaires.»

Manque de postes

Cette surchauffe retombe sur la qualité du travail des assistants sociaux, explique Do-

minique Perret. «Nous sommes toujours dans l'urgence, dit-elle, les priorités deviennent aléatoires alors que nous travaillons avec la population la plus précarisée du canton.» A titre d'exemple, la militante cite des délais de trois mois pour ouvrir les nouveaux dossiers: «Pendant ce temps, les situations se dégradent. Le service a bien reçu le renfort de 6,6 postes en 2011, mais alloués à la gestion financière des pupilles.»

Pour le reste, une récente lettre de François Longchamp, ministre de la Solidarité, fait état d'une analyse en cours des cahiers des charges et des besoins en personnel selon la typologie des dossiers. Une réorganisation du service devrait s'ensuivre, «mais la dotation en personnel relève du processus

budgétaire standard, avec arbitrage du gouvernement et décision finale du parlement», précise Bernard Favre, bras droit du conseiller d'Etat. Pour sa part, Fabrice Scheffre, secrétaire au Syndicat des services publics, ne croit pas à cette approche. «C'est une réponse technocratique, mettant chaque usager et assistant social dans une case afin de rationaliser les processus, mais avec des personnes fragiles, cela ne marche pas ainsi.»

Concertation approfondie

La deuxième revendication demande la stabilisation des assistants sociaux auxiliaires. Depuis quelque temps, en effet, le personnel fixe était remplacé par des salariés engagés à durée déterminée. Sur ce point,

François Longchamp est entré en matière, relevant tant les syndicats que Bernard Favre.

Enfin, les «protestataires» demandent un renforcement de la concertation au sein du service. La réorganisation prévue «doit se faire dans la transparence» pour intégrer les besoins du personnel et des pupilles. Ils demandent des réunions plus fréquentes avec la direction, et même avec le département de M. Longchamp. Ce dernier estime au contraire que les séances se déroulent déjà «à un rythme soutenu et régulier». Tous ces éléments seront repris durant le débrayage. Les syndicats prévoient en effet une grève studieuse afin d'élaborer un cahier de revendications détaillé et argumenté pour informer la population et les députés. I

Découvrir le biotope du lac Léman

ÉCOSYSTEME • Cet été, les Bains des Pâquis proposeront aux enfants d'observer les dessous surprenants du lac. Crustacés et sangsues seront au rendez-vous.

ONA BAUMIER

«Beaucoup de gens ignorent tout ce qu'on peut trouver dans le lac», déclare Philippe Constantin, responsable d'équipe des Bains des Pâquis. Effectivement, les Genevois et autres riverains connaissent très peu les espèces différentes que recèle le Léman. C'est pourquoi les Bains genevois ont décidé de renouveler leur «Exploration du biotope lacustre des Bains des Pâquis», en collaboration avec l'association la Libellule.

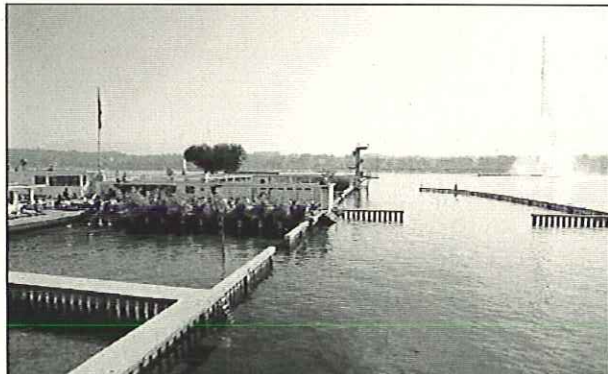
Cet été, en plus de se dorer la pilule au soleil et de faire trempe, les enfants pourront participer à une après-midi de découverte sous l'eau. Ces journées didactiques ont connu leurs débuts l'année dernière, «et ce fut une réussite», annonce le responsable d'équipe. Gratuite ou pour un prix symbolique, les jeunes de 8 à 15 ans auront la chance de pouvoir mettre masque, palmes et tuba pour partir à l'aventure aquatique. Accompagnés d'un biologiste, ils découvriront le biotope lacustre et prélèveront des échantillons. Ils les observeront ensuite au microscope, découvrant ainsi une vie grouillante invisible à l'œil nu.

A quand une version pour les adultes? «Nous y songeons, voyant l'intérêt que cela peut entraîner. Il y a souvent un attroupelement qui se crée autour des microscopes.»

Le Conseil administratif de la Ville de Genève a octroyé une subvention de 1000 francs et soutient la promotion de ce projet, qui est en cohérence avec sa politique de développement durable, indique-il dans un communiqué.

Entre poissons et plantes aquatiques, le lac cache sous sa nappe d'autres espèces surprenantes. Des petites crevettes, des écrivains, des moules, mais surtout des escargots et des sangsues. Pas de panique, ces dernières ne s'attaquent qu'aux poissons, aucune chance de se retrouver avec l'une des ces Hirudiniées sur le bras. «Certaines sont assez grosses, commente Philippe Constantin, elles sont visibles avec un masque.» Et de raconter l'anecdote datant du XVI^e siècle, où l'évêque de Lausanne excommunia les sangsues du lac, car elles détruisaient les poissons. I

Les 6, 8, 13 et 15 juillet 2011, Bains des Pâquis, quai du Montblanc 30, 1201 Genève.



MTI

Une roue qui consomme zéro watt

Egalement aux Bains des Pâquis sera présenté en avant-première le troisième modèle de la roue népalaise. Reconstituée à Genève, cette roue de quatre mètres de diamètre, mue par la seule force humaine, appartient à une tradition villageoise ancestrale. Son principe d'usage s'inscrit dans la charte des Bains. Elle

consomme zéro watt, elle promeut une interactivité coopérative entre les «tourneurs» et les «tournés» et elle favorise les liens entre les cultures et les générations. La roue sera visible du 25 au 30 juin. Les démonstrations et les participations auront lieu de 14h à 18h le week-end, et de 14h à 17h en semaine. oar

HANDICAP

La résidence Claire Fontaine s'associe à une coopérative de logement pour favoriser l'intégration

CHLOÉ TRIEU

«Claire Fontaine, ce n'est pas une fable mais une très belle histoire», commente Daniel Hinnen, directeur de cette institution pour personnes souffrant d'une déficience intellectuelle. La Fondation ensemble, créée par l'association Insieme Genève composée de parents de personnes mentalement handicapées, s'est associée à la Coopérative de l'habitat associatif (Codha). «Nous avons fait appel à la Codha pour les valeurs, proches des nôtres, qu'elle promeut», indique Jérôme Laederach, directeur général de la Fondation ensemble. La coopérative œuvre en effet pour loger des personnes en évitant de les classer en fonction de leur âge, de leurs revenus ou de leur culture. «Les habitants participent à la construction puis à la gestion de l'immeuble», explique Eric

Rossiaud, président de la Codha. C'est sur cette collaboration que sont créées ces habitations mixtes.

Situé à Chêne-Bougeries, dans un ancien orphelinat, l'institution Claire Fontaine accueille actuellement dix-sept familles. Ils seront rejoints en 2014 par dix-sept familles sélectionnées par la Codha. Eric Rossiaud avoue une réticence au départ. «J'ai vite été rassuré par les familles de la Codha, qui ont montré un réel enthousiasme à l'idée de cohabiter avec les résidents de Claire Fontaine.»

Cette collaboration intervient également à un moment où la maison de maître de Claire Fontaine s'est révélée inadaptée. Etablie sur deux étages, en plus d'un rez inférieur, cette maison pose problème aux personnes à mobilité réduite.

Les architectes Daniela Liengme et Laura Meckhat, lauréates du concours, ont dû prendre en compte ce facteur. Elles ont présenté hier leur projet intitulé *Autour de la fontaine*. Dans le but de faciliter le déplacement des personnes et de favoriser leur indépendance, le terrain sera remodelé, afin de donner un accès au jardin depuis le rez de chaussée ainsi que depuis le rez inférieur. Un patio, un potager et un nouvel immeuble abritant dix-neuf appartements prendront place dans cette propriété. Des espaces de rencontre faciliteront les échanges et garantiront un enrichissement mutuel.

Reste encore à trouver un logement provisoire pour les résidents durant les travaux, qui commenceront à l'automne 2012, mais surtout des investisseurs privés. I

PUBLICITÉ



LECTURE ET COMPAGNIE

Chassez votre SOLITUDE!

Pour cela, ne restez plus seul-e!

Offrez-vous un échange amical et régulier en compagnie d'un-e de nos lecteurs/lectrices!

Que vous soyez âgé-e ou jeune, handicapé-e, atteint-e d'une maladie ou accidenté-e.

Changez-vous les idées!

Profitez d'un moment privilégié: lectures (romans, revues, journaux...), jeux (scrabble, mots croisés, échecs, jeux d'échecs, de dames, de cartes, puzzle,...) Conversations à bâtons rompus, promenades, etc.

Pour en savoir plus:

Tél. 022 / 321 44 56 www.lectureetcompagnie.ch